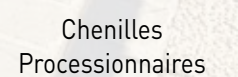
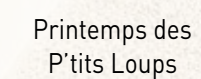
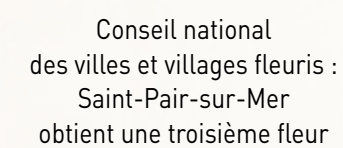
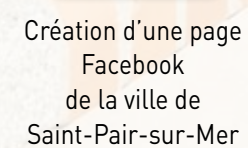


Restaurant scolaire

Retour sur 2017...

Villa Les Iris



Le conseil municipal



de gauche à droite

Laurent PETITGAS

1^{er} adjoint en charge de l'Urbanisme de l'Environnement du Patrimoine et de la Vie Economique

Sylvie GATÉ

2^e adjointe en charge de l'Action Sociale et de la Solidarité

Annaïg LE JOSSIC (assise)

Conseillère municipale déléguée en charge du Développement Durable

Jean LEMOIGNE

5^e adjoint en charge des Finances

Véronique ALTMAYER

6^e adjointe en charge du Tourisme, de la Culture, de la Communication et de la Vie Associative

Guy LECROISEY

Maire

Annick GRINGORE

4^e adjointe en charge de la Jeunesse des Affaires Scolaires et périscolaires

Edwige CHAUVIN

Conseillère municipale déléguée au suivi des budgets

Isabelle LESAINT (assise)

7^e adjointe en charge du Cadre de Vie et des Aménagements Urbains

Denis CLÉMENT

Conseiller municipal délégué aux Sports

Dominique TAILLEBOIS

3^e adjoint en charge des Travaux

édito



C'est avec émotion que j'écris aujourd'hui mon premier édito du bulletin municipal pour m'adresser à vous.

A votre service, en tant qu'adjoint en charge du cadre de vie, des aménagements urbains et de la sécurité depuis 2008, je suis depuis le 1^{er} juillet 2017 votre Maire suite à la brillante élection de Bertrand SORRE au poste de député. J'ai à cœur de continuer à œuvrer pour notre belle ville de Saint-Pair-sur-Mer au sein d'une équipe municipale unie et motivée.

L'année 2017 a connu une actualité à nouveau très chargée avec une saison mitigée du point de vue de la météo mais sans incident majeur. De nouveaux rendez-vous ont été implantés durablement dans notre ville comme le triathlon, le bal country et le festival Via Aeterna.

L'automne 2017 a aussi été marqué par une très belle édition du festival Second geste qui a été très fréquenté par de nombreux spectateurs ravis de retrouver ce moment autour des arts du cirque. Pour 2018, de nombreux projets vont voir le jour dont trois importants, qui impactent notre quotidien et sont au cœur de nos préoccupations actuellement, à savoir :

- le complexe sportif qui commencera ce mois de décembre avec la destruction de la villa Pomme et des garages de la mairie qui permettront ensuite de commencer la construction de cet espace sportif attendu qui comprendra plusieurs salles d'activités et une maison des jeunes.

- Le Conseil municipal vient de voter favorablement le 10 novembre 2017 pour une étude de reconversion d'une partie de la place Marland, la création d'un comité de pilotage et l'appel à projet en vue de sélectionner un opérateur pour la création d'un hôtel à Saint-Pair-sur-Mer. Ce projet permettra l'obtention du label station de tourisme pour notre ville et se fera en concertation avec les habitants, les associations locales et les riverains.

- La rénovation de la salle de la Faisanderie est également un dossier important qui concerne directement la vie associative. Suite à un dégât des eaux et à la découverte de la mûre, nous avons été contraints de fermer les salles de la Faisanderie et de procéder à un appel d'offres pour rénover cette salle très occupée. Nous pouvons espérer que les travaux débiteront en mars.

Il me reste à vous souhaiter à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'années, auprès de ceux qui vous sont chers ainsi, qu'avec un peu d'avance, une très belle année 2018, source de bonne santé, de joies et de beaux projets.

Notre Maire
Guy Lecroisey

& DES RACINES DES AILES

Véronique ALTMAYER et Laurence VARIN Présidente et Directrice de l'Office Culturel de Saint-Pair-sur-Mer avec l'équipe de tournage du magazine Des Racines et des Ailes.

Un grand merci aux propriétaires de villas pour leur accueil chaleureux et bienveillant, ainsi que pour leur disponibilité pendant le tournage.



Saint-Pair-sur-Mer



Guy Lecroisey Maire, et le Conseil Municipal

vous invitent à la cérémonie des vœux qui aura lieu le jeudi 4 janvier 2018 à 19 heures, à la salle polyvalente Michel Fraboulet.





**Dominique
TAILLEBOIS**
Adjoint
en charge
des Travaux

Rénovation des salles de la Faisanderie

Le bâtiment de la Faisanderie a été construit dans les années 1970. Il est mis à la disposition des associations pendant la semaine et est utilisé par l'ALSH (centre de loisirs) en juillet et août. Il est loué à des particuliers le week-end et sert de bureau lors des élections.



Avec la construction du futur complexe sportif et la destruction de la villa Pomme située à côté de la mairie, il y avait nécessité d'agrandir les ateliers municipaux.

Conçu par Arceno et par des entreprises locales, ce bâtiment d'une surface de 150 m² au sol et de 75 m² à l'étage est destiné à accueillir les décorations fragiles de Noël mais possède également un atelier menuiserie, plomberie et peinture. Le coût de cette extension s'est élevée à 169 931 € HT dont 67 972 € de subventions de la DETR.

Mercredi 8 novembre 2017, le maire Guy Lecroisey a inauguré en compagnie des élus et du personnel communal ces nouveaux locaux.



Extension des ateliers municipaux

Il consiste en la modification du volume du bâtiment sur les zones 1 et 2 concernées par le sinistre. La création d'une toiture à faible pente couverte en zinc va redonner du souffle aux espaces et permettre d'améliorer le confort visuel, thermique et la qualité de l'air dans les salles de réception. La rénovation s'accompagnera d'une nouvelle distribution des salles avec une cloison mobile centrale, la création ou le déplacement de sorties de secours pour correspondre aux besoins du nouveau plan.

Concrètement, ces travaux entraîneraient le changement du tableau TGBT (Tableau Général Basse Tension), à installer une toiture en pente, à rehausser la hauteur du plafond, à réorganiser les sanitaires, les salles 1, 2 et 3 avec cloisons mobiles pour les dédoubler si besoin. L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite se fera à partir de l'actuelle salle de bar. Une rénovation thermique sera effectuée et une ventilation double flux installée.

Le cabinet d'architectes ARCENO vient d'être retenu pour cette opération.

Les travaux débuteront pendant l'hiver 2018 pour une ouverture au public estimée au plus tôt pour Noël 2018 (au plus tard printemps 2019).

Le coût total de rénovation du projet est estimé à 894 000 € hors taxes. La commune de Saint-Pair-sur-Mer peut espérer des subventions accordées dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et du contrat de pôle de services (Conseil Départemental).

Travaux rue St-Michel

Après la réalisation des effacements des réseaux avec le concours du SDEM, le renouvellement du réseau d'assainissement et la suppression des branchements en plomb, le secteur comprenant la rue St Michel, la rue de la Hogue, la ruelle du Bief, la rue du Prieuré, la rue Mallais et la rue des Marronniers est en phase de réfection de la voirie avec l'assainissement des eaux pluviales et la pose des caniveaux en pavés. Ce chantier attendu par de nombreux riverains va permettre au final un embellissement de ce quartier ainsi que la mise en zone piétonne et la limitation des voitures.

Les améliorations de l'aménagement doivent offrir un cadre de vie agréable pour une identification claire des entrées de rues.

Ce projet contribue à la requalification des espaces publics existants, à l'aménagement des cheminements piétonniers et à la mise en valeur du bâti.



L'amélioration routière attendue entrainera une meilleure sécurité pour tous les utilisateurs en favorisant la cohabitation des piétons, des cyclistes et des automobilistes.



Le complexe sportif à Saint-Pair-sur-Mer UNE OUVERTURE EN SEPTEMBRE 2019

Attendu par de nombreux sportifs, le complexe sportif ouvrira ses portes pour la rentrée de septembre 2019 rue Mallais.

Sur une surface de 200 m², une salle dite d'APEX (activités physiques d'expression) avec un sol en parquet et aux murs recouverts de miroirs sera destinée aux activités de type gym volontaire. Cette salle aura ses propres vestiaires, sanitaires et espaces de rangement.

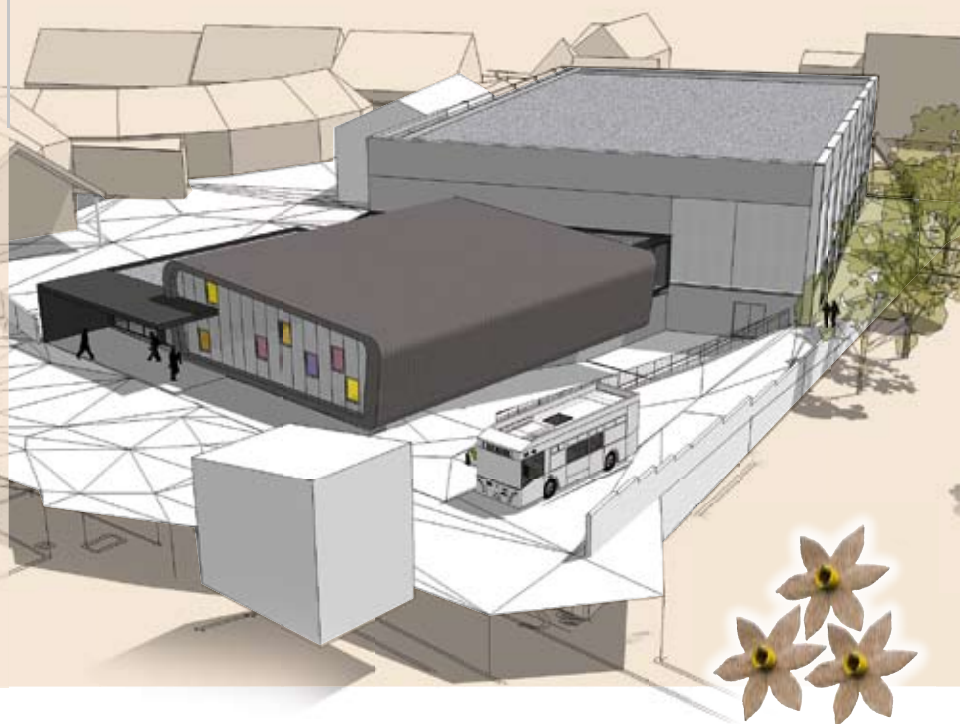
A un niveau inférieur, semi-enterrée, se trouvera une grande salle de près de 1000 m², homologuée pour la compétition et sera destinée notamment aux sports collectifs mais aussi aux sports de raquette comme le tennis de table ou le badminton.

Quatre vestiaires équipés de sanitaires, une salle d'infirmerie, des locaux techniques et des espaces de rangement complèteront ce niveau. Grâce à ses 9 m sous plafond, cette salle permettra d'accueillir l'école de cirque de Saint-Pair-sur-Mer.

Enfin, un mur d'escalade homologué et un local des jeunes de 50 m² complèteront cet équipement sportif. Le chantier débutera par la démolition de la Villa Pomme située rue de la mairie, puis par les phases de terrassement, fondation et gros œuvre jusqu'à la fin du mois de juin. Les entreprises retenues pour ce chantier de 3,127 millions € sont originaires du Grand Ouest de la France.

Maitre d'ouvrage de ce projet, la Communauté de Communes de Granville Terre et Mer prendra en charge le fonctionnement de ce complexe dès son ouverture, notamment la gestion des créneaux d'utilisation qui sera du ressort du service des sports de GTM.

La commune de Saint-Pair-sur-Mer a contribué à l'aboutissement de ce projet en mettant à disposition les terrains et en participant financièrement à la moitié des travaux.



5



**Denis
CLÉMENT**

Conseiller municipal
Délégué au Sport



Tennis de table

Vous souhaitez jouer au ping ?

Nos deux salariés : Clément et Julien, techniciens professionnels, sont à votre disposition. Baby ping, dès 4 ans, loisirs, compétitions... Renseignements au 02 33 50 66 88

Les rendez vous à venir

24 et 25 février : Loto à Saint-Pair-sur-Mer.
8 mai : Tournoi national à la cité des sports.
17 juin : Championnats de Normandie vétérans à la cité des sports.

Rencontres à la cité des sports :

(attente de validation) : 4 dates parmi ces 7 :
20 janvier, 3 et 17 février,
10 et 24 mars, 7 avril et 5 mai.

Cette nouvelle saison, le club a encore pris du galon avec 15 équipes engagées en seniors dont trois féminines et surtout 8 équipes évoluant au niveau régional voire national pour l'équipe masculine. Avec 14 accessions l'an passé, les objectifs restent raisonnables. Félicitations à l'équipe 1 féminine qui retrouve la Nationale 3 ainsi qu'à l'équipe 3 masculine qui accède à la Régionale 1. En attendant le nouveau complexe sportif de Saint-Pair-sur-Mer, trois équipes, 1 et 2 masculines et 1 féminine, évoluent ensemble à la cité des sports. Du spectacle gratuit.

le coin des sportifs



Le club sera représenté dans toutes les divisions, de la Nationale 3 et 2, à la Départementale en 2018



L'équipe 1 féminine accède de nouveau à la Nationale 3. FÉLICITATIONS !!!



L'équipe 1 masculine accède pour la 1^{re} fois de l'histoire du club en Nationale 2.



*un grand
Bravo !*

Nationale 2

**L'U.S.
Saint-Pairaise
est en marche
pour la saison
2017-2018**

Pétanque Saint-Pairaise un club qui se porte bien :

En 2017, la pétanque Saint-Pairaise a organisé 12 concours qui ont rencontré un grand succès puisque ce sont 1492 joueurs qui ont été accueillis avec notamment 123 équipes qui ont disputé le classique grand prix Joa Casino du 15 août richement doté. Les entraînements des lundis, mercredis et samedis après-midi sont également suivis par les joueurs du club auquel se mêlent les auto-caristes et les touristes de passage.

En 2018, le club organisera les concours amicaux de l'été en doublettes, ouverts à tous, les jeudis après-midi, début des jeux à 14 h 30 ainsi que les 3 concours officiels (licence obligatoire).

- 1^{er} grand prix vétérans le mardi 26 juin en triplètes, concours protégé avec la participation de la ville de Saint-Pair-sur-Mer, de Pozzo et de Brico Cash avec une dotation de 50% en plus des mises.

- Grand prix Joa Casino le mercredi 15 août en doublettes, concours protégé avec une dotation de 75% en plus des mises.



- Prix Géant Casino réservé aux vétérans le mardi 28 août en doublettes avec une dotation de 25% en plus des mises.

Les personnes intéressées par notre sport convivial peuvent venir participer aux entraînements avant de prendre une carte de membre ou une licence qui seule permet de faire des concours officiels.

Renseignements : Alain PRUNIER, président, tél 02 33 49 48 73.



L'U.S. Saint-Pairaise

Des débutants jusqu'au seniors, l'U.S. Saint-Pairaise est en route pour effectuer une bonne saison 2017- 2018.

Concernant les effectifs, ils sont en hausse dans la plupart des catégories sauf pour le football d'animation où on peut constater une baisse de quelques licenciés.

Les U9/U7 ont déjà effectué différents plateaux sur herbe sur divers lieux et notamment à Saint-Pair-sur-Mer le 21 octobre où une centaine d'enfants étaient présents. Les enfants s'éclatent, s'amuse, gagnent, perdent. Ils ont un réel plaisir à se retrouver la semaine et le weekend.



Les 2 équipes de U11 ont joué des matchs le samedi matin dans 2 niveaux. Au fur et à mesure, des progrès sont constatés.

Les équipes de U13, U15 et U18 ont effectués des plateaux de brassage de niveaux.

Chaque catégorie possède 2 équipes en entente en U15 avec Granville et Saint-Jean-des-Champs sauf pour les U13. Les championnats vont commencer après les vacances de la Toussaint.

Les Seniors filles du pays Granvillais ont commencé aussi leur championnat et devront continuer à bien s'entraîner pour obtenir des résultats.

Enfin en ce qui concerne les seniors, les 3 équipes, après des résultats mitigés, se classent en milieu de tableau de leur championnat respectif. L'aventure en coupe de France pour l'équipe première s'est terminée face à la nationale 3 de St-Lô. Les équipes A et B viennent de se qualifier pour la suite de la coupe de Normandie et du District.

École de tennis municipale

L'école de tennis municipale est stable avec environ 120 enfants inscrits...l'arrivée de Charles Rouelle, élève moniteur, nous a permis de faire des groupes moins chargés et plus homogènes. Nous allons mettre en place un entraînement physique tous les samedis ouvert aux compétiteurs pour préparer les championnats de printemps ainsi que des tournois amicaux pour les enfants... des nouveautés qui nous l'espérons fidéliseront nos joueurs et consolideront une bonne ambiance de club.





Sylvie GATE
Adjointe
en charge
de l'Action Sociale
et de la Solidarité

Voyage

Dans le cadre de « Séniors en vacances » 19 Saint-Pairais, 18 Donvillais, 11 Yquelonnais ont séjourné à AMBLETEUSE. Ils ont pu découvrir la côte d'Opale. Les retours de ce voyage sont très positifs : ambiance conviviale, restaurant de l'hôtel digne d'un 4★. Les membres du CCAS sont heureux de permettre à ces personnes de découvrir des villes et lieux magnifiques

Plan Grand Froid

Les personnes qui souhaiteraient être recensées sur « le plan grand froid » peuvent se faire connaître en mairie où un registre est ouvert. Ce dispositif est destiné aux personnes de plus de 65 ans et aux personnes en situation de handicap et/ou isolées, et ce, sans limite d'âge.

En cas de déclenchement du plan par M. le Préfet de la Manche, toutes les personnes inscrites sont appelées par les services du CCAS et sont aidées/secourues si elles le souhaitent.

Présence verte

La téléalarme (Présence Verte) est un service qui permet aux personnes seules d'être reliées à distance 24 h/24 et 7 jours/7, grâce à un boîtier, à des personnes proches ainsi qu'aux secours. L'abonnement à ce service tient compte de la situation de la personne. Les abonnés de Saint-Pair-sur-Mer bénéficient de la gratuité des frais de mise en service et de la gratuité des abonnements mensuels à l'option GPRS compatible box ADSL ou sans ligne téléphonique et à l'option convivialité.

Merci de porter un regard bienveillant envers vos voisins, âgés ou plus fragiles, et n'hésitez pas à faire part de vos éventuelles inquiétudes, en Mairie 02.33.50.06.50 ou à la Police Municipale 02 33 50 09 60

Portage des repas

Le portage de repas est un service mis en place dans l'ensemble du canton granvillais. Les repas sont confectionnés à la cuisine centrale de Granville et le portage est assuré, à Saint-Pair-sur-Mer, par Muriel, employée de l'ADMR. Prix du repas au 1/01/2017 : 9,67 € (portage compris).

Le CCAS peut prendre en charge la moitié du coût du portage, soit 1.60 €/repas pour les personnes rentrant dans les critères fixés par le Conseil d'Administration du CCAS.

Pour toute information, contacter le CCAS.

Le mini-bus municipal

Bus du jeudi : SERVICE GRATUIT

Le minibus municipal peut, le jeudi matin, amener certaines personnes au marché de Saint-Pair-sur-Mer ou vers les magasins « Géant Casino » et « Carrefour City » de Saint Pair-sur-Mer. Les personnes intéressées doivent avoir plus de 60 ans, ne pas avoir de moyen de locomotion, être capables de monter dans un minibus non aménagé pour le transport des personnes handicapées en fauteuil roulant. Pour bénéficier de ce service, il faut appeler la mairie au plus tard le mercredi avant 12 h.

L'aide pour l'accès à la Médiathèque

L'objectif est d'aider à hauteur de 50% de l'abonnement annuel à la médiathèque, les abonnés à cet établissement dont le revenu imposable annuel est inférieur ou égal à 8640 € pour une personne (avis d'imposition de référence : N -1).

Le repas des aînés

Le « repas des Aînés » aura lieu le vendredi 23 mars 2018 à la salle polyvalente Michel Fraboulet. Ce repas est gratuit pour les personnes nées avant le 1^{er} janvier 1947, une participation de 22.00 € sera demandée au conjoint ne remplissant pas les conditions d'âge

 Les inscriptions se feront à compter du 29 janvier auprès du CCAS



Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ)

Devenue compétence communautaire, cette association rayonne sur l'ensemble de la Communauté de Communes Granville Terre et Mer. Sa mission est l'insertion par le logement.

M. Germain DELALANDE, l'animateur permanent, accueille, informe, oriente et aide les jeunes (en recherche ou dans l'emploi, apprentis ou étudiants) à se loger sur notre Territoire.

Pour toute information, contacter :
Germain DELALANDE : Tél : 02.33.50.96.10
Centre Social Agora
361 rue Saint-Nicolas – 50400 GRANVILLE

Aides aux activités de loisirs, artistiques, culturelles et sportives

- 1 Instaurées afin de favoriser les pratiques de loisirs, artistiques, culturelles et sportives des enfants âgés de 6 à 20 ans, des aides peuvent être attribuées selon une grille établie en fonction du revenu imposable (année N -1) et du nombre d'enfants de la famille. L'aide est attribuée à une seule activité par enfant qui s'engage à la pratiquer toute l'année. Cette aide est également cumulable avec l'aide n°2.

 L'activité doit se pratiquer dans un club de Saint Pair Sur Mer et les environs si, et seulement si, elle n'existe pas à Saint Pair Sur Mer.

- 2 Depuis la rentrée scolaire 2016/2017 et afin de favoriser la pratique d'une activité culturelle et sportive, le CCAS apporte une aide de 15,00 € par enfant, âgé de 3 à 10 ans révolus, et ce, sans conditions de ressources. L'aide est attribuée à une seule activité par enfant qui s'engage à la pratiquer toute l'année.

 L'activité doit se pratiquer dans un club de Saint Pair Sur Mer et les environs si, et seulement si, elle n'existe pas à Saint Pair Sur Mer.

- 3 Afin de favoriser les pratiques de loisirs, artistiques, culturelles et sportives de nos Séniors, la commission « Action Sociale et Solidarité » par le biais du CCAS, a décidé d'instaurer une aide attribuée selon une grille établie en fonction du revenu imposable (année N -1).

L'aide est attribuée à une seule activité pratiquée toute l'année.

 L'activité doit se pratiquer dans un club de Saint Pair Sur Mer et les environs si, et seulement si, elle n'existe pas à Saint Pair Sur Mer.

Aide à la restauration scolaire...



et garderies

En fonction des ressources, le CCAS peut apporter une aide pour la prise en charge des factures de restauration scolaire, garderie du matin et garderie du soir, aux familles qui en font la demande. Prendre rendez-vous auprès du CCAS et se munir de tous les justificatifs de ressources pour l'ensemble du foyer et d'une quittance de loyer.

Calcul du quotient familial

Toutes les ressources, y compris l'allocation logement – loyer ou charges d'accession

$$\frac{\text{Nombre de personnes au foyer}}{\text{Quotient}}$$

3 tranches ainsi définies :

- Quotient 1 : inférieur à 288,12 €
- Quotient 2 : de 288,13 € à 345,26 €
- Quotient 3 : de 345,27 € à 423,38 €
- Etude des cas individuels, au cas par cas, au-dessus du quotient 3.

• Aide au restaurant scolaire :

Quotient	Part du CCAS	Part des Parents
Quotient 1	3,20 €	0,00 €
Quotient 2	2,14 €	1,06 €
Quotient 3	1,72 €	1,48 €

• Aide à la garderie du matin :

Quotient	Part du CCAS	Part des Parents
Quotient 1	0,70 €	0,00 €
Quotient 2	0,47 €	0,23 €
Quotient 3	0,37 €	0,33 €

• Aide à la garderie du soir :

Quotient	Part du CCAS	Part des Parents
Quotient 1	1,50 €	0,00 €
Quotient 2	1,00 €	0,50 €
Quotient 3	0,77 €	0,73 €

Afin de lutter contre l'isolement, le CCAS recherche des bénévoles pour effectuer des visites à domicile. Les personnes intéressées sont invitées à se présenter en mairie ou à contacter le CCAS au 02 33 50 06 50

N'hésitez pas à contacter nos services pour toute question !

NOUVEAU !





**Véronique
ALTMAYER**
Adjointe en charge
du Tourisme, de la Culture
de la Communication
et de la Vie Associative

Festival des Arts du Cirque du 18 au 23 octobre 2017 vu du ciel...

Vous avez été nombreux encore
cette année.
Merci à tous pour votre fidélité !



**Second
ges Te**
Festival
14^e ÉDITION

**FESTIVAL
DES ARTS DU
CIRQUE**

Oratoire Saint-Gaud

Saint-Pair-sur-Mer possède un important patrimoine
culturel dont l'oratoire Saint-Gaud dont la présence est confirmée
au XIII^e siècle. La restauration de cet oratoire consiste à redonner
à ce lieu emblématique son aspect authentique du Moyen-Âge.

Le saviez-vous ?

L'oratoire date du Moyen-Âge et est aujourd'hui un lieu très apprécié du
public. À l'intérieur on y trouve une statue de saint Gaud datée fin XIV^e début
XV^e siècle, saint Gaud étant célèbre bien au-delà de notre territoire pour
« guérir de tous les maux », notamment des troubles nerveux.
La ville, l'office culturel de Saint-Pair-sur-Mer, l'association Saint-Pair
Vivum et la Fondation du patrimoine sont les porteurs de ce projet qui a
collecté 5960 € de fonds privés à ce jour. Nous attendons l'obtention des
fonds et la validation de l'Architecte des Bâtiments de France pour commen-
cer les travaux. Nous allons donc pouvoir commencer ce projet d'abord par
une révision de la toiture puis un travail sur les murs avec le grattage des
joints.



TOUTITO TEATRO
« A PETITS PAS DANS LES BOIS »

Plongez dans l'univers d'un grand classique de la
littérature jeunesse Le Petit Chaperon Rouge.

La compagnie partage cette histoire avec des
tous petits afin d'explorer l'univers sensoriel qui se
dégage du conte. Aller sur le chemin de la décou-
verte du monde extérieur, se frotter, mais tout en
douceur, à cette question de la peur du loup.

Les spectateurs sont invités à entrer dans les bois.
Au centre de la forêt avec ces possibles et ses
dangers, ils découvriront une version de ce conte.

Redécouvrez ce conte intemporel.

MERCREDI 11 AVRIL A 14H30
JEUDI 12 AVRIL A 9H15, 10H45 ET 14H30

A PARTIR DE 2 ANS
DURÉE 30 MN

TOUTITO TEATRO
« UN PEU PLUS LOIN DANS LES BOIS »

Le loup et le chaperon s'amuse à jouer sur les
ambivalences, l'attraction, la séduction sur un mode
à la fois grotesque et poétique.

L'histoire du petit chaperon se cristallise sur le
chemin de la maison et celle de la grand-mère et à chaque pas sur ce chemin notre
chaperon grandit et oscille entre l'enfant et la
femme. Une traversée gestuelle et visuelle où les
formes théâtrales s'entremêlent et nous en-
traînent un peu plus loin dans les bois... sur les pas
du Petit Chaperon Rouge.

Redécouvrez ce conte intemporel pour les plus
grands.

VENDREDI 13 AVRIL A 10H ET 14H

A PARTIR DE 6 ANS
DURÉE 50 MN

LA LOGEUSE ET NOBODY
« L'HISTOIRE EXTRAORDINAIRE DE STELLA ET
MATTEO »

Les moqueries, les rires qu'on entend derrière son
dos, c'est le quotidien de Stella et Matteo. Une fille
trop gourmande. Un garçon trop timide à cause d'un
défaut de langage. Mais à l'aise avec leurs camarades
de classe, ils sont les souffre-douleurs de leur école.
Rien ne semble vraiment leur souler. A la maison,
l'ambiance n'est pas plus réjouissante. C'est à cause
de tout ça qu'ils décident de se pendre en forêt lors
d'une sortie scolaire qui tourne mal.

La fugue prend des allures de course poursuite déjan-
tée. Les deux anti-héros font preuve d'un courage
étonnant. Leur peur se cristallise sous la forme d'une
étrange créature. En l'affrontant, ils apprennent à
s'apprécier l'un l'autre et à s'aimer eux-mêmes.

Un beau spectacle sur la différence. A voir !!!

HARDI 17 AVRIL A 10H30 ET 14H30

A PARTIR DE 8 ANS
DURÉE 50 MN

Ô CLAIR DE PLUME
« ILS VECURENT ENFANTS »

Silhouette a grandi, trop vite. Désormais, il doit
apprendre à nager dans un costume d'adulte
trop grand pour lui.

La Cie Ô Clair de Plume invite les spectateurs à
partager avec Silhouette sa dernière nuit
d'enfant. Sous la forme d'un voyage initiatique.
Silhouette vagabonde sur le chemin de la décou-
verte de cet étrange et encore inconnu
« Adulte Monde ». Un univers où les peurs d'en-
fants sont mises à mal où les souvenirs s'en-
tassent dans une étrange épicure.

JEUDI 19 AVRIL A 10H ET 14H30
VENDREDI 20 AVRIL A 10H

A PARTIR DE
5 ANS
DURÉE 60 MN



Programme
du **Festival**
Printemps des
P'tits Loups
2018





Annick GRINGORE

Adjointe en charge
de la Jeunesse
des Affaires Scolaires
et Péricolaires

affaires scolaires



Organisation de la semaine scolaire

La rentrée des classes

Dès le début du mois de septembre, l'école a ouvert ses portes avec 249 élèves présents, 95 en maternelle et 154 en élémentaire.

A la fin de l'année scolaire précédente, il y a eu un très gros départ vers le collège ; 45 enfants quittaient notre école pour seulement 25 entrées au CP. 20 élèves de moins nous craignons une fermeture de classe. Le travail mené en mairie avec les services sociaux et la livraison de nouveaux logements dans le quartier du « Val de Saigue » a permis de maintenir le même nombre de classes : 4 en maternelle et 7 en élémentaire.

Les équipes d'enseignants qui ont été bouleversées, pour des raisons de départ en retraite ou de mutation.

L'école maternelle, sous la direction de Mme Madeleine Philippe, a vu arriver trois nouvelles professeures (MM^{mes} Françoise Lebret, Marie-Claude Hallais, Marion Rahn), Dans l'équipe des ATSEM, Laurianne Barbey a remplacé Marie-Noëlle Durand. A l'école élémentaire également trois nouvelles venues, MM^{mes} Servane Brecin, Séverine Herbert et Clémentine Sebban ; M. Potel assurant la direction, comme l'an passé.

Les projets pédagogiques ne manquent pas : connaissance de l'environnement maritime, correspondance avec le « Marité » ancien

terre-neuvas, initiation aux arts du cirque et plein d'autres choses... Nous soutenons activement toutes ces actions qui motivent les enfants et les incitent à mieux apprendre. Nous avons eu la possibilité au mois de Juin de modifier l'emploi du temps des élèves, et de revenir à la semaine de 4 jours. La précipitation dans laquelle cette réforme a été promulguée ne nous a pas semblé judicieuse. Nous souhaitons pouvoir réfléchir calmement quant aux incidences de cette modification sur les apprentissages et l'organisation des familles. Un questionnaire portant sur cette réforme sera envoyé aux familles avant Noël. La décision définitive sera prise au cours du premier trimestre 2018 après consultation des conseils d'école, pour une rentrée en septembre plus sereine.

Depuis plusieurs mandatures la qualité de l'accueil scolaire et périscolaire a toujours été prioritaire. Notre école attire les familles sur notre commune et les résultats à l'entrée au collège confirment l'importance de notre attachement à l'éducation scolaire.

C'est une décision importante à prendre et nous ne souhaitons pas le faire en raison de critères économiques. Nous souhaitons poursuivre cette politique dans l'intérêt des enfants et de leurs apprentissages.

Les enseignants
de l'école élémentaire.



Les enseignants
de l'école maternelle.



La restauration
scolaire

Les ATSEM

La restauration scolaire

On ne tarit pas d'éloges sur le restaurant scolaire de Saint-Pair-sur-Mer. On parle de restaurant et plus de cantine. Les plats sont tous préparés en cuisine. Nous privilégions les circuits courts (production locale), les légumes bios et les produits de saison.

Dans des salles bien aménagées, les petits sont servis à table et les grands, sous forme de self, afin d'éviter le gâchis. Le moment du repas est également un moment éducatif, les enfants apprennent à goûter aux différents aliments qui leur sont proposés.

Il y a eu en moyenne 240 repas préparés chaque jour pour le mois de septembre.

Le prix du repas est 3,20 € pour les enfants de Saint-Pair-sur-Mer et de 3,70 € pour les enfants des autres communes.

De très bons retours nous parviennent via le facebook ville de Saint-Pair-sur-Mer, certains émanant d'anciens élèves qui regrettent la cuisine de Lydie. Merci à eux. Merci aussi à Lydie et à toute son équipe, qui tout au long de l'année, régalaient les papilles des petits et des grands.

La notoriété du restaurant n'est plus à faire, mais les bonnes appréciations font toujours plaisir, quant aux différents problèmes que vous pourriez rencontrer, n'hésitez à nous les signaler, afin de trouver ensemble les solutions.

paroles des élus de la minorité municipale

L'article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales impose de réserver un espace d'expression aux conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.

On n'oubliera pas de si tôt l'année 2017 à Saint-Pair-sur-Mer, car c'est la première fois qu'un élu Saint-Pairais, maire de surcroît, devient député pour le Sud-Manche : bravo à Bertrand, félicitations sincères... et courage pour affronter ses nouvelles et lourdes fonctions.

Et bienvenue à notre nouveau maire, notre ancien adjoint au cadre de vie, Guy Lecroisey, dont nous pensons qu'il continuera l'action de son prédécesseur et mentor, mais avec son style bien-sûr. Il est remplacé en tant qu'adjoint par Isabelle Le Saint qui va devoir endosser un rôle tout à fait nouveau pour elle.

Quant aux travaux 2017, rien de particulier à évoquer si ce n'est les travaux multiples de voirie encore en cours actuellement ; pour le reste, les surprises seraient plutôt négatives (beaucoup de retard par rapport aux projets inscrits au budget de printemps), d'autant plus que, souvent, nous apprenons par la presse ou dans la rue ce que nous devrions apprendre en réunion de mairie : exemple : la future voie de contournement du Croissant : projet jamais étudié entre élus de tous bords mais évoqué dans la presse ; autres exemples : que devient le projet de salle pour la pétanque ? le local pour le club du 3^e âge ? où en est le début de construction de la salle de sports dont on disait il y a 15 mois qu'elle serait livrée fin 2017, alors que rien n'est commencé ? Nous pourrions ajouter d'autres exemples, pour souligner le manque d'informations, de communication, de débats : c'est notre gros regret : nous ne sommes pas des opposants agressifs ni systématiques ! avec notre liberté de pensée, nous devrions être considérés comme des...constructifs !! Ah ! on allait l'oublier : le dossier ULTRASENSIBLE du devenir de la place Marland. Et de la salle polyvalente est relancé !! on en reparlera sérieusement en 2018.

En attendant, bonne fin d'année à tous.

Gérard Desmeules, Laurence Prévost,
Jacques Olivier, Sophie Pacary





**Annaïg
LE JOSSIC**
Conseillère
municipale

commission développement durable

une conseillère
en charge du
développement
durable

Conseillère municipale depuis mars 2014, Annaïg Le Jossic a été élue lors du conseil municipal de septembre 2017 conseillère déléguée en charge du développement durable. Depuis la création de la commission développement durable en mars 2016, les élus ont poursuivi ses actions. Ses missions seront de privilégier un travail sur les liaisons douces et les mobilités alternatives de notre territoire,

pour favoriser la circulation de tous et mettre en valeur notre environnement. Cette équipe aura pour tâche de promouvoir le patrimoine naturel de la commune de Saint-Pair-sur-Mer, notamment par des projets de reboisement des espaces publics et de développer des actions pédagogiques diverses pour sensibiliser toutes les générations.

des saint-pairais oeuvrent pour la planète !

N.B : Coefficient
d'isolation du béton cellulaire
Rth 4,06m²/kw
(pour la bio brique de 37,5 cm
le Rth est de 3,09m²/kw)



4^e épisode

Quand G. et F. D. ont construit leur maison il y a moins de 10 ans, ils avaient une idée bien précise des matériaux qu'ils utiliseraient afin d'obtenir une isolation thermique maximum ; le béton cellulaire fut donc choisi.

Drôle de technique !

Chaque brique fabriquée fait mur et isolant en même temps ; le béton cellulaire se compose d'eau, sable, ciment et d'un faible pourcentage d'aluminium. Cela le rend très léger (450 kg le m³, le béton est à 2400 kg le m³). C'est l'air qu'il comprend qui fait la qualité de l'isolation.

« Il ne fait pas plus de 24° dans la maison en pleine canicule » nous confie F. G. et ne tarit pas d'éloge sur les avantages : « Ce matériau est collé et donc facile à poser et s'il coûte 3 à 4% plus cher que les autres matériaux, la rapidité de la pose compense ce surcoût. La maison est saine, sans risque d'humidité, ni condensation, ni moisissure. Il est souvent utilisé pour les caves à vin dans le Bordelais ou dans les usines comme mur coupe feu. » Au total leurs murs font 39 cm d'épaisseur : 36 cm de béton cellulaire, 2 cm d'enduit extérieur et 1 cm de plâtre à l'intérieur.

Pour démontrer qu'ils dépensent peu d'électricité pour se chauffer G. sort ses factures d'électricité : ils consomment 3270 kw par an pour une superficie de 310 m². En 2016 pour le chauffage, l'eau chaude et la cuisine, il a dépensé 1480 €.

Les modes de chauffage et de production d'eau chaude choisis sont originaux : forage et pompe à chaleur. L'eau descend se réchauffer dans le sol et la pompe à chaleur complète le chauffage de cette eau qui revient et circule dans les planchers. « L'eau du sol en hiver comme en été est de 17 à 18 ° » me précise G.

F. termine la visite en m'expliquant qu'ils ont aussi installé un récupérateur d'eau de pluie qu'ils utilisent pour le réseau des toilettes, la machine à laver le linge et l'arrosage du jardin.

Laurence PRÉVOST
conseillère municipale

Béton
cellulaire



**Isabelle
LESAINT**
7^e adjointe en charge
du Cadre de Vie et des
Aménagements
Urbains

concours des maisons fleuries

le saint
pairais mag

Dans le cadre
de la campagne
« Fleurir la France »,
la ville de
Saint-Pair-sur-Mer
a organisé son concours
des maisons fleuries

Par ses critères et ses objectifs, ce concours se veut simple et ouvert à tous. Cette année de nouveaux participants se sont inscrits. Le 11 octobre dernier les participants, les membres du jury et la municipalité se sont réunis pour récompenser les lauréats du concours communal des maisons fleuries 2017.

Catégorie Maisons et jardins

1^{er} prix M. et Mme JOUSSE
2^e prix Mme Myriam MICHEL
3^e prix Mme Antoinette AUPEE

Catégorie Fenêtres, balcons et terrasses

1^{er} prix Mme Christiane MARTIN
2^e prix Mme POUPART
3^e prix Mme Chantal FREMONT

Catégorie Camping

1^{er} prix CASTEL Lezeaux

Chacun des 13 participants ont œuvré au fleurissement de la ville, par leur créativité, le choix des végétaux, la qualité de l'entretien des jardins, l'originalité des compositions, l'harmonie des formes et des couleurs utilisées. L'ensemble des réalisations participe à l'embellissement du cadre de vie de la commune. A travers ce concours, nous valorisons et félicitons les efforts qui sont réalisés pour embellir notre ville. Nous voulons remercier le travail des services des espaces verts par leur créativité et leur rigueur qui œuvre toute l'année.



Chenille Processionnaire du Pin

La lutte contre les chenilles processionnaires du pin peut prendre différentes formes. Les actions à mettre en œuvre sont liées au cycle de l'insecte qui peut varier selon les régions et les conditions climatiques. Avec le réchauffement climatique, l'insecte présent jusqu'alors au sud de la Loire, étend son territoire plus au nord. Il n'existe aucun moyen de se débarrasser définitivement des chenilles car les traitements sont à refaire chaque année. En effet, même si l'on détruit toutes les chenilles vivantes sur son terrain, les arbres seront ré-infestés l'année suivante par des papillons pouvant provenir de plusieurs kilomètres.

Les traitements annuels doivent donc être maintenus tant que des nids, et donc des papillons, existent dans la région. Il est préconisé d'éviter tout contact avec les chenilles processionnaires du pin afin d'éviter des éruptions douloureuses avec de sévères démangeaisons de la peau. Grâce à un partenariat avec la FDGDON (Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles), il est possible de retirer à la mairie de Saint-Pair-sur-mer un bon de commande de kit « écopièges », seul moyen efficace pour éviter une prolifération encore plus importante sur la commune. Le coût d'un kit varie suivant le diamètre du tronc (à compter de 27 € le kit).



Pour toute demande
de renseignements,
contacter la mairie
aux heures d'ouverture
et sur le site
www.fdgdon50.com





Annie ROUMY
Conseillère municipale
en charge de la Médiathèque

médiathèque

RÉSEAU DES
**MÉDIA-
THÈQUES**

Alors que je rédige cet article, l'année 2017 n'est pas achevée et elle réserve encore de belles animations, notamment la première manifestation commune à toutes les médiathèques du réseau, Le Rendez-vous, qui a eu lieu du 15 au 19 novembre et qui sera renouvelé tous les ans à la même période.

C'est l'occasion de vous faire part de la satisfaction des professionnels et des élus de la Communauté de communes concernant la mise en réseau de la lecture publique. Le pari est réussi de voir les habitants du territoire s'approprier ce nouvel outil et nous avons recueilli de nombreux messages de la part des abonnés heureux d'avoir la possibilité de circuler dans les différentes structures, notamment à l'occasion des fermetures estivales de certaines d'entre elles. C'est la juste récompense des personnels qui ont fourni d'énormes efforts pour atteindre cet objectif. Le temps n'est pas encore aux statistiques mais ne doutons pas qu'elles seront très favorables quant à la circulation

des documents sur tout le bassin de Granville Terre et Mer. Le mois de décembre étant un mois un peu calme, nous avons pris la décision d'ouvrir nos locaux aux photographes amateurs qui souhaiteraient faire connaître leur travail et cette année ce sera JEFF qui accrochera ses clichés à nos cimaises. Si vous souhaitez, vous aussi, profiter de cette vitrine, faites-vous connaître auprès de nos bibliothécaires qui vous réserveront un excellent accueil.

La médiathèque de Saint-Pair-sur-Mer sera fermée du 8 au 13 janvier 2018 afin d'effectuer ce que nous appelons, dans notre jargon, le récolement c'est-à-dire une sorte d'inventaire de nos fonds. Nous procédons à ce récolement tous les 2 à 3 ans. C'est une opération lourde qui exige de sortir tous les documents des rayonnages, de vérifier qu'il ne nous en manque pas et cela nécessite que nous fermions nos locaux pendant une semaine. Une occasion pour vous de vous rendre dans une autre médiathèque du réseau !

A compter du 15 janvier 2018, les horaires de la médiathèque seront élargis.

Quand paraîtra ce Saint Pairs, il sera temps de souhaiter à chacun d'entre vous de belles fêtes et une année 2018 pleine de bonheur et de belles lectures.



des illuminations feeriques

Les catégories

- maisons avec jardin
- fenêtres, murs, balcons, terrasses
- commerces (vitrines)

L'hiver approche à grand pas, Saint Pair va revêtir ses habits de lumière grâce aux illuminations jusqu'au 7 janvier 2018.

Vous serez nombreux à préparer ces fêtes et le concours communal des Illuminations 2017 sera peut-être pour vous le moment de nous faire partager vos décorations.

Le déroulement de ce concours se fait en trois temps :

1 - Les inscriptions enregistrées à l'accueil de la mairie jusqu'au 22 décembre. Les bulletins d'inscription sont à retirer en mairie ou à imprimer sur le site de la ville de Saint Pair sur mer.

2 - Puis entre Noël et le nouvel an, le jury parcourt le centre ville et la campagne Saint Pairsaise afin d'apprécier les réalisations de chaque participant. L'évaluation tient compte de l'harmonie d'ensemble, l'originalité et la mise en valeur.

3 - Enfin arrive le moment de la remise des récompenses en février pour récompenser les lauréats qui se suivra d'un verre de l'amitié.

Bonnes fêtes

Accessibilité des bâtiments communaux

Afin de permettre une meilleure accessibilité aux personnes en situation de handicap, la municipalité a procédé à des travaux à la médiathèque, la police municipale et à la mairie. Il est désormais possible d'accéder à l'étage de la mairie grâce à un ascenseur ; des portes coupe feu, des bandes podotactiles, une borne accueil à la mairie pour les personnes en fauteuil roulant sont autant d'amélioration pour un meilleur accueil pour tous.

Ce chantier d'un montant de 179 286 € (pour lequel la municipalité a obtenu 138 680 € de subventions) aura duré d'avril à l'automne et comprend également la totalité des travaux effectués au deuxième étage de la mairie pour accueillir l'office culturel.



ça bouge !!!

La mairie est
FERMÉE
le samedi matin

Cartes d'identité

La Mairie de Saint-Pair-sur-Mer ne délivre plus les cartes d'identité, il faut désormais s'adresser à l'AGORA, à Granville comme pour les passeports.

AGORA

361, rue St-Nicolas - GRANVILLE
02 33 50 96 06 cs.lagora@ville-granville.fr



Comment s'inscrire ?

Simple et facile

inscrivez-vous en ligne sur

www.saintpairsurmer.fr

ou en Mairie, à l'accueil, sur un registre prévu à cet effet.

En cas d'événement majeur (submersion marine, risque nucléaire et tempête) présentant un risque majeur pour la population, la ville de Saint-Pair-sur-Mer propose à ses habitants de s'inscrire à un service gratuit de diffusion d'alerte par message vocal et SMS. L'objectif est d'informer la population le plus rapidement possible en cas de risque imminent affectant sa sécurité et celle de ses biens.

Il permet à chacun de prendre les mesures adaptées (mise à l'abri des véhicules, fermeture des volets, écoute de la radio ou de la télévision...) et d'aviser la population des consignes de sécurité à suivre tout au long de la crise et de son évolution.

Dans quel cas ce système sera-t-il utilisé ?

L'alerte sera donnée dans le cadre d'un risque majeur : submersion marine, tempête, risque nucléaire...

Ce système pourra également être utilisé pour tout événement susceptible d'atteindre la population.



ça bouge !!!

Bravo

à l'équipe des espaces verts pour la récente obtention de la 3^e fleur pour la ville de Saint-Pair-sur-Mer.



Avis Pratique

Nuisances sonores

Les travaux de bricolage et de jardinage par des particuliers sont susceptibles de procurer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse, perceuse, tronçonneuse...). Ils ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Ramassage des ordures ménagères

Saint-Pair-sur-Mer : mercredi
Kairon : mercredi
Déchetterie de Mallouet : route de Mallouet
50400 Granville - 02 33 91 92 60.
Les encombrants et les déchets verts doivent être déposés à la déchetterie.
De 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 tous les jours
Fermé le jeudi du 1^{er} octobre au 30 avril.
Ouvert le jeudi du 1^{er} mai au 30 septembre.
Fermé dimanche et jours fériés.

Élections

Pour toute inscription sur les listes électorales, s'adresser au service « Elections » en mairie, se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois). Les Saint-Pairais ayant déménagé à l'intérieur de la Commune doivent le signaler au service afin de connaître leur nouveau bureau de vote.
Inscriptions avant le 31/12.
Une permanence sera effectuée le 30/12, de 10 h. à 12 h.

Mairie

255, rue de la Mairie - 02 33 50 06 50
mairie.stpair@wanadoo.fr
www.saintpairsurmer.fr

Office Culturel 02 33 70 60 41
officeculturel@saintpairsurmer.fr

Bureau d'information Touristique
71 place De Gaulle - 02 33 50 52 77

Médiathèque
place de la Gare - 02 33 90 41 22
mediatheque.stpair@orange.fr

Police Municipale
274, rue de la Mairie
02 33 50 09 60 - 06 75 21 44 90

Postes de secours (en juillet et août)
Kairon 02 33 50 31 61
Saint-Pair-sur-Mer 02 33 50 33 82

Maison paroissiale
rue Ch. Mathurin - 02 33 50 06 63

Santé et services
Hôpital de Granville : 02 33 91 50 00
Pompiers : 18
Appel d'urgence Européen : 112
Samu : 15 - Police : 17
Pharmacie
Antoine & Coudrin : 02 33 50 06 43

Médecins
Dr BAUSTIER et Dr LAMY
57 pl. de la Gare - 02 33 50 72 07
Dr CHAIGNEAU
14 r. Ste-Anne - 02 33 50 61 61
Dr KESHVADI et Dr MOLÉ-MÉQUIN
437 rue du Vieux Château - 02 33 50 13 62

Infirmiers(ères)
Mmes L. GERMAIN et LETELLIER
12a, rue de la Plage - 06 59 88 05 01
Mmes FAURE et KESHVADI
437 rue du Vieux Château 06 08 21 72 05
Mmes FINCK, RIVIÈRE et GARNIER
14, rue Ste-Anne - 02 33 51 36 87
Mme MH. MOULIN 02 33 61 04 26

Centre de soins Actions Santé
Centre de Soins Infirmiers
Saint-Michel
59 rue St-Michel - 02 31 43 89 52

Dentistes
Dr JUIN et Dr ROPARTZ
5, rue des Alizées
02 33 50 20 20
Dr PIEL
161, rue Sainte-Anne
02 33 91 74 44

Kinésithérapeutes
Centre AQUASANTÉ
31 rue Ampère - 02 33 69 31 46
M. Frédéric VOUILLOUX
96 rue Ch Mathurin
02 33 50 55 00

Ostéopathes
Sophie VALLANTIN
76, rue Saint-Michel
07 68 12 66 06
svallantin.osteo@gmail.com
M. Clément JANNEQUIN
437, rue du Vieux Château
06 89 31 73 36

Pédicures podologues
Mme S. PONCELET-DUVAL
Villa St-Henri
133, rue Ste-Anne - 02 33 90 78 95
Mme E. HALLAIS
14 rue Ste-Anne - 06 74 07 18 32
Mme A. DESREMEAUX
3320 route Nationale
La Marechallerie - 02 33 90 11 91
M.C. LEHERICY
31 rue Ampère - 02 33 68 67 94

Diététiciennes
Mme D. BOGAERT-DEHAY
437 rue du Vieux Château
06 87 10 74 02
Mme C. HUET
31 rue Ampère - 02 33 69 10 05

Notre logo évolue...



... pour rester
au goût du jour



AVIS DE RECHERCHE

Nous cherchons des correspondants de quartier dont les missions sont d'être les interlocuteurs privilégiés de votre quartier auprès de la mairie et la distribution de divers documents.
Si vous êtes intéressés, merci de contacter la mairie.
Les quartiers recherchés sont le centre ville de Saint-Pair-sur-Mer et Kairon.

Nous venons de créer une page Facebook ville de Saint-Pair-sur-Mer. Vous êtes déjà nombreux à nous suivre en ayant liké cette page...



Rejoignez notre tribu et suivez l'actualité de Saint-Pair-sur-Mer !

